

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

**Séance du 22/06/2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-deux juin à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

**Etaient présents** : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, CROUZET Louissette, GUTHON Bernard, PISTOLET William, MAYET Christelle, JOUFFREY Camille, DUSSERT Cédric

**Etaient absents et excusés** :

**Pouvoirs** :

**Secrétaire de séance** : OUGIER Jean Patrick

**Délibération N° 2020 – 28 : Adhésion au réseau des Communes forestières**

Monsieur le Maire présente l'Association des Communes forestières de l'Isère.

Il fait état des actions et du rôle tenus par celle-ci tant au niveau national, régional que départemental pour la bonne défense des intérêts de la propriété forestière communale et de la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt ;

Il expose l'intérêt pour la commune d'adhérer au réseau des communes forestières pour toute question relevant de la gestion de la forêt où il trouvera l'information et la formation à l'appui.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adhérer à la l'Association départementale des Communes forestières de l'Isère et de fait à la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) et d'en respecter les statuts ;

- **DE PAYER** une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion ;

- **CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de signer les documents nécessaires à cette adhésion ;

- **MANDATE** celui-ci pour représenter la commune auprès de ses instances (association départementale, union régionale et fédération nationale)

Suffrages exprimés : 11 - Pour : 11 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Christian PICHOU

